



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

contractuels

Question écrite n° 122011

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le problème des emplois vie scolaire. Créés dans le cadre du plan de cohésion sociale, ces emplois permettent à des personnes en situation précaire de se réinsérer dans la vie professionnelle. Ces employés vie scolaire demandent à être exonérés des frais de repas consommés dans le cadre de leur activité. Par conséquent, il souhaiterait connaître sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122011

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3489